

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

(CEA AGRISAN)
Crédit n° 6390-SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 – Dakar, Fann
Sénégal

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT
SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

Mazars au Sénégal

BP 22 440 – Dakar Ponty

Téléphone (221) 33 849 19 49 - Télécopie (221) 33 849 69 37

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 100 000 000 FCFA – IMMEUBLE PINET LAPRADE, 14 BOULEVARD DJILY MBAYE

SOMMAIRE

	PAGES
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET	4
1. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020	9
2. PRESENTATION DU CEA AGRISAN	14
3. REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	16
4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET	18
5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE TABLEAU EMPLOIS ET RESSOURCES	21
6. ÉTATS DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2020	22
7. ÉTATS DES TRANSACTIONS DU COMPTE DESIGNE AU 31 DECEMBRE 2020	24
8. SITUATION PATRIMONIALE AU 31 DECEMBRE 2020	26
9. ÉTAT DE RECONCILIATION DES FONDS REÇUS AU 31 DECEMBRE 2020	29
OPINION SUR LA CONFORMITE DES DECAISSEMENTS PAR RAPPORT A L'ATTEINTE DES INDICATEURS	33
OPINION SUR L'EXACTITUDE ET L'ELIGIBILITE DES DEPENSES AYANT DONNE LIEU A DES RETRAITS DE FONDS	36
OPINION SUR LA MOBILISATION ET L'UTILISATION DES FONDS DU PROJET ET DES FONDS ISSUS DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	38

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU PROJET

Pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAÏN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (CEA AGRISAN)

Université Cheikh Anta Diop BP 5005 Fann
Dakar -Sénégal

Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, conformément au contrat d'exécution en date du 02 juin 2021, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers relatif à la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020 sur :

- le contrôle des états financiers annuel du Projet Centre d'Excellence Africain en Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA AGRISAN) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification du respect des termes de l'accord ;
- la conformité et du respect des termes de l'accord de financement.

1. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUEL

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du CEA AGRISAN qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total actif de 505 954 milliers FCFA, une trésorerie nette de 505 954 milliers FCFA, le compte de résultat faisant apparaître des ressources de 9 630 milliers FCFA et le tableau de flux de trésorerie y compris le résumé des principales méthodes comptables et les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CEA AGRISAN au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et principes comptables du Système Comptable OHADA.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur Indépendant relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément au Code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables au Sénégal et les règles d'indépendance qui encadrent l'audit et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Responsabilités de l'Unité de coordination relatives aux états financiers annuels du CEA AGRISAN

Les états financiers annuels du CEA AGRISAN ont été établis par l'Unité de coordination. Les notes annexes ont été complétées des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

L'Unité de coordination est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables de l'OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à l'Unité de coordination d'évaluer la capacité du projet à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si l'Unité de coordination a l'intention de stopper le projet et cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à l'Unité de coordination de surveiller le processus d'information financière du CEA AGRISAN.

1.4. Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre responsabilité pour l'audit des états financiers annuels est décrite de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de l'Auditeur Indépendant.

2. CONCEPTION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Nous avons également examiné la conception du système de contrôle interne mis en place par l'Unité de coordination du CEA AGRISAN afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs du projet.

L'Unité de coordination du projet est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du fonctionnement efficace du système de contrôle interne, notamment de la gestion et du contrôle des risques liés à la réalisation des objectifs du projet.

L'étendue de notre audit est définie dans nos termes de référence. Notre tâche consiste à évaluer les principaux risques liés à la réalisation des objectifs du projet, notamment celui que les fonds alloués au Projet ne soient pas utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables, ainsi que le risque d'erreur, d'irrégularité et de fraude dans le financement du projet.

Nous devons nous concentrer uniquement sur les contrôles internes clés de l'entité et, en particulier, sur les contrôles en rapport avec le projet qui sont conçus pour prévenir et détecter les risques précités.

Nos constatations ne sauraient toutefois pas rendre compte de toutes les faiblesses du contrôle interne pouvant exister au niveau du projet. En outre, bien que notre audit suppose l'examen d'éléments tant qualitatifs que quantitatifs, il ne s'agit pas d'un audit de performance, et nous nous sommes donc concentrés sur les contrôles internes financiers plutôt que sur les contrôles opérationnels.

Sur l'exercice 2020, nous n'avons pas identifié de marché de bien ou de service réalisé ou exécuté par l'Unité de coordination du CEA AGRISAN.

Nos travaux ont fait l'objet d'une lettre sur le contrôle interne. Les principales constatations relatives au contrôle interne peuvent être résumées comme suit :

- régularisation des frais bancaires sur le Compte Désigné ;
- archivage et conservation des pièces comptables.

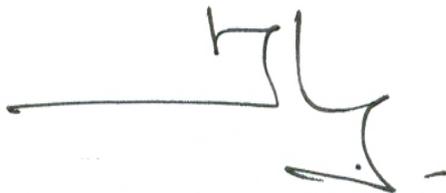
3. CONFORMITÉ AVEC LES TERMES DE L'ACCORD DE FINANCEMENT

Conformément aux termes de référence de la mission, nous avons également procédé à l'examen de la conformité des opérations avec l'Accord de financement concernant le CEA AGRISAN pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020.

CEA AGRISAN
Rapport d'audit
Exercice clos le 31
décembre 2020

A notre avis, l'exécution des opérations du CEA AGRISAN est, d'une manière générale, conforme à la convention du Projet N° P164546 conclue entre la République du Sénégal et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Mazars Sénégal



Hamadou TINI
Associé

ANNEXE : RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers du CEA AGRISAN comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance des éléments du contrôle interne pertinents des clients pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du CEA AGRISAN ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'Unité de coordination, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par l'Unité de coordination du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Projet à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient cependant amener le Projet à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à l'Unité de coordination notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

En FCFA

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020						
Dénomination Entité : CEA AGRISAN			Exercice clos le		31/12/2020	
N° Identification :			Durée (en mois)		9	
Réf.	Actif	Note	Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
			Brut	Amorts. Et Dépréc.	Net	Net
AD	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AI	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AQ	Immobilisations financières		-	-	-	-
AZ	Total actif immobilisé		-	-	-	-
BK	Total actif circulant		-	-	-	-
BQ	Titres de placement		-	-	-	-
BR	Valeurs à encaisser		-	-	-	-
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés		505 953 709	-	505 953 709	-
BT	Total trésorerie - actif		505 953 709	-	505 953 709	-
BU	Ecart de conversion - Actif		-	-	-	-
BZ	Total général		505 953 709	-	505 953 709	-

En FCFA

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020				
Dénomination Entité : CEA AGRISAN		Exercice clos le		31/12/2020
N° Identification :		Durée (en mois)		9
Réf.	Passif	Note	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
			Net	Net
CP	Total capitaux propres et ressources assimilées		-	-
DD	Total dettes financières et ressources assimilées		-	-
DF	Total ressources stables		-	-
DH	Dettes circulantes HAO		-	-
DI	Clients, avances reçues		-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation		-	-
DK	Dettes fiscales et sociales		-	-
DM	Autres dettes		505 953 709	-
DN	Provisions pour risques à court terme		-	-
DP	Total passif circulant		505 953 709	-
DT	Total trésorerie - passif		-	-
DV	Ecart de conversion - Passif		-	-
DZ	Total général		505 953 709	-

En FCFA

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020					
Dénomination Entité : CEA AGRISAN			Exercice clos le	31/12/2020	
N° Identification :			Durée (en mois)	9	
Réf.	Libellés		Note	31/12/2020	31/12/2019
XA	Marge brute sur marchandises (somme TA à RB)			-	-
XB	Chiffre d'affaires (A + B + C + D)			-	-
TE	Production stockée (ou descotage)	-/+	6	-	-
TH	Subvention d'exploitation	+	21	9 629 510	-
TI	Transferts de charges	+	12	-	-
RE	Autres achats	-	22	(19 000)	-
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	6	-	-
RG	Transports	-	23	-	-
RH	Services extérieurs	-	24	(4 580 101)	-
RI	Impôts et taxes	-	25	-	-
RJ	Autres charges	-	26	-	-
XC	Valeur ajoutée (XB + RA + RB) + (somme TE à RJ)			5 030 409	-
RK	Charges de personnel	-	27	(5 030 409)	-
XD	Excédent brut d'exploitation (XC + RK)			-	-
XE	Résultat d'exploitation (XD + TJ + RL)			-	-
XF	Résultat financier (somme TK à RN)			-	-
XG	Résultat des activités ordinaires (XE + XF)			-	-
XH	Résultat hors activités ordinaires (somme TN à RP)			-	-
XI	Résultat net (XG + XH + RQ + RS)			-	-

En FCFA

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2020				
Dénomination Entité : CEA AGRISAN			Exercice clos le	31/12/20
N° Identification :			Durée (en mois)	9
REF	LIBELLES		31/12/2020	31/12/2019
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A		
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		-	-
FB	- Variation de l'actif circulant HAO ⁽¹⁾		-	-
FC	- Variation des stocks		-	-
FD	- Variation des créances		-	-
FE	+ Variation du passif circulant ⁽¹⁾		505 953 709	-
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB + FC + FD + FE)		-	-
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	505 953 709	-
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	-
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-	-
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-	-
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		-	-
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	C	-	-
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux		-	-
FL	+ Subventions d'investissements reçues		-	-
FM	- Prélèvements sur le capital		-	-
FN	- Dividendes versés		-	-
ZD	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)	D	-	-
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		-	-
FP	+ Autres dettes financières		-	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-	-
ZE	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	-	-
ZF	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (D + E)	F	-	-
ZG	Variation de la trésorerie nette de la période (B + C + F)	G	505 953 709	-
XI	Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)	H	505 953 709	-
	Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

2. PRESENTATION DU CEA AGRISAN

2.1. Informations générales et description de l'activité

Le Centre d'Excellence Africain en Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA AGRISAN), est un consortium public regroupant quatre (04) universités (UCAD, UGB, UThiès, USSEIN) et le CRES (une institution indépendante de recherche). Il s'agit des principaux acteurs nationaux de la recherche et de la formation dans le domaine des agro biosciences auxquels sont associés des partenaires régionaux et internationaux. Son objectif final est :

- d'augmenter la masse critique de diplômés dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- de développer un partenariat riche et fécond entre les institutions nationales et avec les institutions régionales et internationales ;
- de promouvoir la mobilité des étudiants et du personnel et des échanges d'informations au niveau national, régional et international ;
- de soutenir les programmes de recherche conjoint dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- de fournir des formations et transférer des résultats de recherche grâce à des programmes d'échange avec le monde socio-économique ;
- de bien explorer le partenariat public/privé.

Le caractère innovant du CEA AGRISAN repose sur quatre (04) éléments principaux : (i) la thématique qui permet de répondre aux enjeux d'agriculture, de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de transition des systèmes agricoles en associant des champs disciplinaires complémentaires mais rarement combinés ; (ii) la pédagogie avec l'ambition de s'inscrire dans la culture du numérique et avec la mise en place d'une plateforme d'échange et de travail collaboratif entre partenaires ; (iii) le plan scientifique pour à la fois renforcer des formations existantes et permettre l'émergence de nouveaux parcours, en s'appuyant sur un réseau de compétences déjà opérationnel ; et (iv) un riche réseau de partenariats nationaux de la recherche, de la formation et de l'expertise dans le domaine des agro biosciences auxquels sont associés des partenaires régionaux et internationaux.

Soutenu par l'Etat du Sénégal à travers un financement de la Banque Mondiale d'un montant de 4,5 millions de dollars américain (USD), le CEA AGRISAN est placé sous la tutelle de l'UCAD et est doté d'une autonomie de gestion.

2.2. Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire au Sénégal par le décret n° 2020-830 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice 2020.

Cette crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 a créé des conditions particulières pour la préparation des états financiers du projet pour cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des organisations.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid- 19 n'a pas eu d'impacts significatifs sur les comptes du Projet « CEA AGRISAN ». L'Unité de coordination du « CEA AGRISAN » estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3. REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

3.1. Déclaration de conformité au SYSCOHADA

Les états financiers du Projet ont été préparés conformément au système normal du Système Comptable OHADA et de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) adoptés le 26 janvier 2017 par le conseil des ministres de l'OHADA.

Les états financiers du Projet comprennent :

- les états financiers requis par le Système Comptable OHADA présentés sous la forme d'un Bilan, d'un Compte de Résultat, d'un Tableau de Flux de trésorerie (TFT) et des notes annexes ;
- un état des ressources (fonds reçus de l'IDA, fond de contrepartie, etc.) et des emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considéré) ;
- un état des transactions du Compte Désigné ;
- une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés du Projet, les soldes bancaires, les actifs et passifs du Projet et les engagements le cas échéant ;
- la liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du Projet ;
- l'état de réconciliation des fonds reçus par le Projet en provenance de la Banque Mondiale d'une part, et les fonds décaissés par la Banque Mondiale d'autre part.

Ces états financiers forment un tout indissociable.

3.2. Règles et méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées par le CEA AGRISAN sont celles du SYSCOHADA. Les précisions sur celles-ci peuvent être synthétisées comme suit :

3.2.1. Base monétaire

Les états financiers du Projet sont établis en Francs de la Communauté Financière Africaine (FCFA).

3.2.2. Exercice comptable

L'exercice comptable audité couvre la période du 1er avril au 31 décembre 2020.

3.2.3. Base d'établissement des états financiers

Les états financiers du CEA AGRISAN sont établis sur la base de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, des postulats et conventions comptables telles que retenues et spécifiées dans le Système Comptable OHADA : l'entité, la comptabilité d'engagement, la prudence, la permanence des méthodes, la correspondance du bilan de clôture et du bilan d'ouverture, la spécialisation des exercices, le coût historique, la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique, l'importance significative, la régularité et la transparence.

Toutefois, seuls les flux de trésorerie sont pris en compte dans le tableau des ressources et des emplois.

3.2.4. Mobilisation des fonds du crédit

Les fonds du projet sont mobilisés sur présentation des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF). La mobilisation des fonds de contrepartie est effectuée suivant le circuit des dépenses publiques, en particulier les règles applicables aux contreparties.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET

Les états financiers annuels du projet ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 et sont présentées en Francs CFA sauf indication contraire. Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers annuels et se présentent ci-après. Elles sont établies en milliers FCFA sauf indication contraire.

	31/12/2020	31/12/2019
4.1. Disponibilités	505 954	-

Les disponibilités se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Banques locales	505 954	-	-
Caisses	-	-	-
Total disponibilités	505 954	-	-

Le solde bancaire correspond aux fonds perçus dans le cadre du financement des activités du Projet par l'IDA suit aux DRF 1 et 2 faites sur l'exercice pour un montant total de 505 954 FCFA. Le solde tient compte du prélèvement des frais bancaires d'un montant de 35 milliers FCFA au titre de l'exercice 2020.

	31/12/2020	31/12/2019
4.2. Autres dettes et provisions pour risques à court terme	505 954	-

Les autres dettes se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %	Créances < 1 an	1an < Créances < 2ans	Créances > 2ans
Organismes internationaux	496 359	-	-	496 359	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
Total autres dettes	496 359	-	-	496 359	-	-
Créditeurs divers	9 595	-	-	9 595	-	-
Versements restant à effectuer sur titres de placements non libérés	-	-	-	-	-	-
Compte de répartition périodiques des charges	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
Total créditeurs divers	9 595	-	-	9 595	-	-
Total autres dettes	505 954	-	-	505 954	-	-
Provisions pour risques à court terme	-	-	-	-	-	-

Les autres dettes s'expliquent par :

- les fonds reçus de l'IDA dans le cadre du financement des activités du Projet et non utilisés sur l'exercice ;

- la dette du Projet à l'égard des tiers pour un montant de 700 milliers FCFA, des frais de télécommunication et fournitures de bureau pour 531 milliers FCFA ;
- la dette du Projet à l'égard du Projet CEA SAMEF représentant la quote-part des dépenses de conception « des manuels de procédures » et du salaire du Responsable des marchés publics (SPM) imputable au Projet pour des montants respectifs de 3 333 milliers FCFA et 5 031 milliers FCFA.

	31/12/2020	31/12/2019
4.3. Subventions d'exploitation	9 630	-

Le chiffre d'affaires et les autres produits se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Subventions d'exploitation	9 630	-	-
Autres produits	-	-	-
Total général	9 630	-	-

Les subventions d'exploitation sont relatives à l'imputation des dépenses engagées sur l'exercice 2020 d'un montant de 9 630 milliers FCFA sur le montant des fonds reçus de l'IDA dans le cadre du Projet.

	31/12/2020	31/12/2019
4.4. Achats	19	-

Les achats se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin	19	-	-
Autres achats	-	-	-
Total général	19	-	-

Les achats de l'exercice 2020 portent sur la confection de deux (2) cachets pour la Coordination du Projet.

	31/12/2020	31/12/2019
4.5. Services extérieurs	4 580	-

Les achats se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Etudes, recherches et documentation	700	-	-
Publicité, publications, relations publiques	-	-	-
Frais de télécommunications	512	-	-
Frais bancaires	35	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	3 333	-	-
Total général	4 580	-	-

Les services extérieurs de l'exercice s'expliquent par :

- les frais de formation pour un montant de 700 milliers FCFA sur le thème de la gestion des projets ;
- les frais de conception graphique et création du logo du Projet pour 512 milliers FCFA ;
- les frais bancaires retenus par la banque UBA au débit du compte bancaire du Projet ouvert dans ses livres pour un montant de 35 milliers FCFA ; et
- la quote-part du Projet dans les dépenses de conception des « manuels de procédures » pour un montant de 3 333 milliers FCFA.

	31/12/2020	31/12/2019
4.6. Charges de personnel	5 030	-

Les charges de personnel se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En millions FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	4 746	-	-
Indemnités forfaitaires versées au personnel	62	-	-
Charges sociales	222	-	-
Rémunération transférée de personnel extérieur	-	-	-
Autres charges sociales	-	-	-
Total charges de personnel	5 030	-	-

Les charges relatives aux personnels correspondent à la part du salaire brut, de la prime de transport et des charges sociales du Responsable des marchés publics (SPM) supportée par le Projet CEA SAMEF mais imputable au projet.

5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE TABLEAU EMPLOIS ET RESSOURCES

Les présentes notes explicatives, établies en milliers FCFA, présentent les ressources et les coûts des activités réalisées par le CEA AGRISAN au cours de la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

1.1. Le tableau des emplois et ressources

Le tableau « emplois-ressources » se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Nature		Montants
Cumul ressources au 31/12/2020	5.1.1	505 989
IDA Compte Désigné		505 989
Cumul dépenses au 31/12/2020	5.1.2	35
Frais bancaires		35
Solde théorique de la trésorerie au 31 décembre 2020		505 954
Solde comptable de la trésorerie au 31 décembre 2020		505 954

5.1.1. Les ressources du Projet

Les ressources du Projet « CEA AGRISAN » sont constituées des fonds reçus de l'Association Internationale de Développement (IDA). Les ressources mobilisées depuis le démarrage du Projet s'analysent comme suit :

En milliers FCFA

Libellés	Solde au 31/12/2019	Dotation 2020	Solde au 31/12/2020
IDA DRF n°01	-	480 220	480 220
IDA DRF n°02	-	25 769	25 769
Total rapports financiers	-	505 989	505 989

Cette rubrique enregistre les subventions reçues de l'IDA dans le cadre du Projet. Le montant reçu de l'IDA, sur la période auditée, s'élève à 505 989 milliers FCFA et correspond aux demandes de remboursement de fonds sur le compte désigné.

5.1.2. Les dépenses du Projet

Les dépenses effectuées durant la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2020 se chiffrent à 35 milliers FCFA et sont détaillées dans le tableau suivant :

En milliers FCFA

Nature	Dépenses 2020	Cumul dépenses au 31/12/2020
Frais bancaires	35	35
Total rapports financiers	35	35
Dépenses engagées non réglées - créditeurs divers	9 595	9 595
Total comptabilité	9 630	9 630

6. ÉTATS DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2020

CEA / UCAD - SENEGAL			
SOURCES ET UTILISATIONS DES FONDS (MODÈLE I)			
Modèle : 1			
Exercice 2020			
Année finissant le 31/12/2020			
FRANCS CFA (XOF)			
			Page 1/1
Désignation	Année	Cumulatif	Prévisions 6 mois
Fonds Reçus			
Fonds Reçus IDA Remboursement	505 988 831	505 988 831	
Ressources Générées			
Total Fonds Reçus	505 988 831	505 988 831	
Financement Total	505 988 831	505 988 831	
Dépenses du Projet par Composantes			
Formation			
Recherche			
Génération de Revenus			
Partenariat			
Gouvernance/Moyens Généraux	35 122	35 122	
Total Dépenses du Projet par Composantes	35 122	35 122	
Total des dépenses	35 122	35 122	
Encaissements moins dépenses	505 953 709	505 953 709	
Evolution nette de l'encaisse	505 953 709	505 953 709	
Solde d'ouverture de l'encaisse			505 953 709
Trésoreries			
Comptes Remboursement			
COMPTE AGR			
Total Trésoreries			
Total de l'encaisse d'ouverture			
Encaisse nette disponible	505 953 709	505 953 709	505 953 709
Solde de clôture de l'encaisse			
Comptes Remboursement	505 953 709	505 953 709	
COMPTE AGR			
Solde total de clôture de l'encaisse	505 953 709	505 953 709	505 953 709

7. ÉTATS DES TRANSACTIONS DU COMPTE DESIGNÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020

CEA / UCAD - SENEGAL

GRAND LIVRE GENERAL (XOF)

Du Compte 52120 au compte 52120

Site : 02

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Date compta	N° ordre	Libellé	Débit	Crédit
01/01/2020		BANQUE UBA CEA AGRISAN		
29/05/2020	010002	FRAIS BANCAIRES MAI 2020		8 775
		52120 - BANQUE UBA CEA AGRISAN - Total du Mois : 05/2020		8 775
08/06/2020	010002	FONDS RECU IDA_DRF N°01	480 219 560	
30/06/2020	010002	FRAIS BANCAIRES JUIN 2020		8 797
		52120 - BANQUE UBA CEA AGRISAN - Total du Mois : 06/2020	480 219 560	8 797
30/07/2020	010001	FRAIS DE TENUE DE COMPTE JUL 20		8 775
		52120 - BANQUE UBA CEA AGRISAN - Total du Mois : 07/2020		8 775
31/08/2020	010002	FRAIS TENUE DE COMPTE AOUT 20		8 775
		52120 - BANQUE UBA CEA AGRISAN - Total du Mois : 08/2020		8 775
08/09/2020	010002	FONDS IDA RECUS_DRF N°02_CEA-AGRISAN	25 769 271	
		52120 - BANQUE UBA CEA AGRISAN - Total du Mois : 09/2020	25 769 271	
		Total - 52120	505 988 831	35 122
		Balance - 52120	505 953 709	
		TOTAL GENERAL	505 988 831	35 122
		Balance	505 953 709	

8. SITUATION PATRIMONIALE AU 31 DECEMBRE 2020

En FCFA

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020						
Dénomination Entité : CEA AGRISAN			Exercice clos le 31/12/2020			
N° Identification :			Durée (en mois) 9			
Réf.	Actif	Note	Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
			Brut	Amorts. Et Dépréc.	Net	Net
AD	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AI	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AQ	Immobilisations financières		-	-	-	-
AZ	Total actif immobilisé		-	-	-	-
BK	Total actif circulant		-	-	-	-
BQ	Titres de placement		-	-	-	-
BR	Valeurs à encaisser		-	-	-	-
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés		505 953 709	-	505 953 709	-
BT	Total trésorerie - actif		505 953 709	-	505 953 709	-
BU	Ecart de conversion - Actif		-	-	-	-
BZ	Total général		505 953 709	-	505 953 709	-

En FCFA

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020				
Dénomination Entité : CEA AGRISAN			Exercice clos le	31/12/2020
N° Identification :			Durée (en mois)	9
Réf.	Passif	Note	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
			Net	Net
CP	Total capitaux propres et ressources assimilées		-	-
DD	Total dettes financières et ressources assimilées		-	-
DF	Total ressources stables		-	-
DH	Dettes circulantes HAO		-	-
DI	Clients, avances reçues		-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation		-	-
DK	Dettes fiscales et sociales		-	-
DM	Autres dettes		505 953 709	-
DN	Provisions pour risques à court terme		-	-
DP	Total passif circulant		505 953 709	-
DT	Total trésorerie - passif		-	-
DV	Ecart de conversion - Passif		-	-
DZ	Total général		505 953 709	-

9. ÉTAT DE RECONCILIATION DES FONDS REÇUS AU 31 DECEMBRE 2020

ENTITÉ CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET :	SENEGAL / UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR(UCAD)		
NOM DU PROJET :	Centre d'Excellence Africain en Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA-AGRISAN)		
CE PROGRAMME :	État de Rapprochement du Compte Désigné		
PARTIE I		In [FCFA]	In [FCFA]
1. Cumul des avances jusqu'à la fin de la période de rapport actuelle			505 988 831,00
2. Cumul des dépenses jusqu'à la fin de la dernière période de rapport		17 572,00	
3. Avances à payer à prendre en compte (Ligne 1 moins Ligne 2)			505 971 259,00
PARTIE II			
4. Solde d'ouverture du CD au 01/07/2020			480 201 988,00
5. Ajouter/Soustraire : ajustement des cumulatifs, le cas échéant		-	
6. Ajouter : Avances de la Banque mondiale pour la période de rapport actuelle		25 769 271,00	
7. Ajouter Ligne 5 et Ligne 6			25 769 271,00
8. Avances à payer à prendre en compte (Ajouter Ligne 4 et Ligne 7)			505 971 259,00
9. Solde du CD 31/12/2020			505 953 709,00
10. Ajouter/Soustraire : ajustement des cumulatifs, le cas échéant			
11. Ajouter/soustraire : Dépenses pour la période de rapport actuelle		17 550,00	
12. Ajouter Ligne 10 et Ligne 11			17 550,00
13. Ajouter Ligne 9 et Ligne 12			505 971 259,00
14. Différence, le cas échéant (Ligne 8 moins Ligne 13)			-
PARTIE III			
15A. Montant prévu total à être payé par la Banque mondiale			644 151 241,00
15B. DRF # xxx envoyé mais pas encore reçu			
15C. Montant prévu total ajusté à être payé par la Banque mondiale (Ligne 15A moins ligne 15B)			644 151 241,00
16. Moins : Solde de clôture du CD après ajustements		505 953 709,00	
17. Ajustements (le cas échéant)		-	
18. Ajouter Ligne 16 et Ligne 17			505 953 709,00
19. Liquidités nécessaires de la Banque mondiale pour les deux prochaines périodes de rapport (Ligne 15C moins Ligne 18)			138 197 532,00

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

(CEA AGRISAN)
Crédit n° 6390-SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 – Dakar, Fann
Sénégal

OPINIONS COMPLEMENTAIRES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

(CEA AGRISAN)
Crédit n° 6390-SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 – Dakar, Fann
Sénégal

OPINION SUR LA CONFORMITE DES DECAISSEMENTS PAR RAPPORT A L'ATTEINTE DES INDICATEURS

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

CEA AGRISAN

Opinions
complémentaires

Exercice clos le 31
décembre 2020

OPINION SUR LA CONFORMITÉ DES DÉCAISSEMENTS PAR RAPPORT À L'ATTEINTE DES INDICATEURS

Pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (CEA AGRISAN)

Université Cheikh Anta Diop BP 5005 - Dakar, Fann
Sénégal

Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

En exécution de notre mission d'audit des états financiers annuels du CEA AGRISAN au titre de la période du 1er avril 2020 au 31 décembre 2020 et conformément aux termes de référence, nous avons vérifié la conformité des décaissements par rapport à l'atteinte des indicateurs retenus pour les CEA.

Les dépenses sont globalement effectuées conformément à l'accord de financement. Le tableau suivant présente le taux d'exécution pour les différentes composantes du projet :

En milliers FCFA

Nature	Cumul dépenses au 31/12/2019	Budget 2020 (A)	Dépenses 2020 (B)	Cumul dépenses au 31/12/2020	Taux de réalisation 2020 (B/A)
Composante 1 - Formation	-	1 044 479	-	-	-
Composante 2 - Recherche	-	783 359	-	-	-
Composante 3 - Génération de revenu	-	-	-	-	-
Composante 4 - Partenariat	-	130 560	-	-	-
Composante 5 – Appui à l'exécution de projet/Gouvernance	-	652 800	35	35	1%
Total	-	2 611 198	35	35	1%

L'accord de financement stipule que déblocage des fonds IDA sera lié à la réalisation de sept (7) indicateurs liés aux décaissement (ILD) et déclinés en 23 résultats liés aux décaissements (RLD) qui se présentent comme suit :

- ILD 1 : résultats de la préparation institutionnelle ;
- ILD 2 : impact du Centre CEA Impact sur le développement ;
- ILD 3 : nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation ;
- ILD 4 : qualité de l'enseignement et de la recherche à travers l'accréditation internationale, les publications de recherches et l'amélioration des infrastructures d'enseignement et de recherche ;
- ILD 5 : pertinence de l'enseignement et de la recherche à travers les revenus externes générés, les stages et l'entrepreneuriat ;

CEA AGRISAN

**Opinions
complémentaires**

Exercice clos le 31
décembre 2020

- ILD 6 : amélioration fiduciaire - régularité et transparence ;
- ILD 7 : Impact institutionnel- à être réalisé par l'institution hôte du CEA.

Au titre de l'exercice 2020, le CEA AGRISAN a perçu deux (2) versements de l'IDA d'un montant total de 505 989 milliers FCFA correspondants aux ressources mobilisées qui se détaillent comme suit :

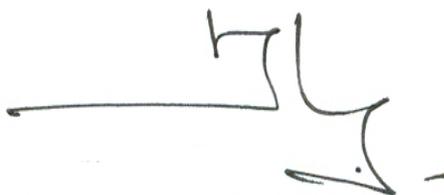
En milliers FCFA

Indicateurs liés au Décaissements (ILD)	Intitulés des indicateurs "résultats Liés au Développement (RDL)	Date de conclusion des vérifications AUA	Date de versement des fonds par l'IDA	Montants reçus	
				En Euros	En milliers FCFA
ILD 1 : préparation institutionnelle.	RLD 1.1 : Préparation de base RLD 1.2 : Préparation totale				
ILD 3 : nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation.	RLD 3.1: Nouveaux étudiants en Doctorat RLD 3.2: Nouveaux étudiants en Master	14-avr-20	30-avr-20	732 090	480 220
ILD 4 " Qualité de l'enseignement et de la recherche	RLD 4.2: Publications de recherche	11-juin-20	14-juil-20	39 285	25 769
Total				771 375	505 989

Dans le cadre de nos travaux, nous avons demandé et obtenu les rapports de suivi financier transmis par le Centre à l'Association des Universités Africaines (AUA) qui est chargée, conformément à l'accord de financement de vérifier et valider les résultats du CEA AGRISAN.

Au terme de nos travaux, nous n'avons pas d'observations particulières sur la conformité des décaissements par rapport à l'atteinte des indicateurs du CEA AGRISAN.

Mazars Sénégal



Hamadou TINI
Associé

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

(CEA AGRISAN)
Crédit n° 6390-SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 – Dakar, Fann
Sénégal

OPINION SUR L'EXACTITUDE ET L'ELIGIBILITE DES
DEPENSES AYANT DONNE LIEU A DES RETRAITS DE FONDS

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

CEA AGRISAN

*Opinions
complémentaires*

*Exercice clos le 31
décembre 2020*

OPINION SUR L'EXACTITUDE ET L'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES AYANT DONNÉ LIEU À DES RETRAITS DE FONDS

Pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (CEA AGRISAN)

Université Cheikh Anta Diop BP 5005 - Dakar, Fann
Sénégal

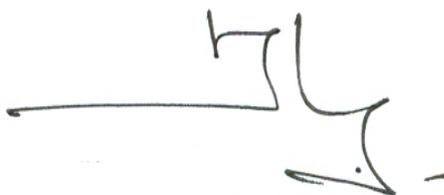
Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

En exécution de notre mission d'audit des comptes du CEA AGRISAN au titre de la période du 1er avril 2020 au 31 décembre 2020 et conformément aux termes de référence, nous avons vérifié l'exactitude et l'éligibilité des dépenses ayant donné lieu à des retraits de fonds par le CEA AGRISAN et mentionnées dans l'état des transactions du Compte Désigné ci-joint.

A notre avis, l'état des transactions du compte désigné qui nous ont été soumis ainsi que les procédures de contrôles internes et les procédures utilisées pour l'établissement de ces documents fournissent une base fiable pour justifier les Demandes de Retraits de Fonds (DRF).

Mazars Sénégal



Hamadou TINI
Associé

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

(CEA AGRISAN)
Crédit n° 6390-SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 – Dakar, Fann
Sénégal

OPINION SUR LA MOBILISATION ET L'UTILISATION DES FONDS DU PROJET ET
DES FONDS ISSUS DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

CEA AGRISAN

*Opinions
complémentaires*

*Exercice clos le 31
décembre 2020*

OPINION SUR LA MOBILISATION ET L'UTILISATION DES FONDS DU PROJET ET DES FONDS ISSUS DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET
NUTRITIONNELLE (CEA AGRISAN)**

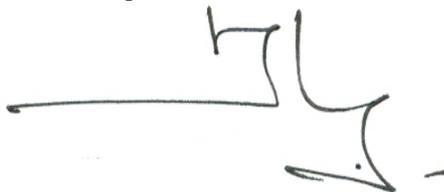
Université Cheikh Anta Diop BP 5005 - Dakar, Fann
Sénégal

Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

Le CEA AGRISAN n'a pas réalisé d'activité génératrice de revenus sur la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

Mazars Sénégal



Hamadou TINI

Associé